

ID: 078-217802172-20180604-180601-DE

## Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolie Canton de Limay - Commune d'Epône

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°	18	06	01
Date de conv	ocation :	Date d'a	ffichage :
29 mai 2	2018	29 mc	ii 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le **lundi quatre juin à** vingt heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **MULLER Guy**, **Maire**.

#### Etaient présents :

MM. JOVIC, MARTIN, BERGAMINI, FASQUEL, WATELET, DAGORY, CLAUDEL, Adjoints,

MM. RIALLAND Francis, METAYER Claudine, LEFEVRE, DI PERNO, ARFI Christine, ECHARD, LOURDIN, BAUDOUIN, ARFI Thierry, DUMONT, de LAULANIE de SAINTE CROIX, DERAINS, AREF, TRUFFAUT, FRANCESCONI, ARCONDEGUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

## Absents excusés:

Mme CARDET, M. METAYER Alain, Mme RIALLAND Nicole, M. DIROL.

## Absent:

M. DELPORT.

## Procurations:

Mme CARDET à M. FASQUEL, M. METAYER Alain à Mme METAYER Claudine, Mme RIALLAND Nicole à M. RIALLAND Francis, M. DIROL à M. JOVIC.

Madame CLAUDEL et Monsieur RIALLAND Francis ont été élus Secrétaires.

	NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice : <b>29</b>	Présents : 24	Votants : 28

OBJET: PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT VERS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EXTRA-MUROS, VERS LE COLLEGE BENJAMIN FRANKLIN ET VERS LES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES EPÔNOIS – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Comme chaque année il convient de délibérer pour définir les dispositions concernant la participation communale aux frais de transport vers les établissements scolaires extra-muros, vers le collège Benjamin Franklin et vers les établissements primaires pour l'année 2018/2019.



ID: 078-217802172-20180604-180601-DE

CONSIDERANT la nécessité d'étudier les participations de la commune.

La Commission Education, Jeunesse, Sports, Association, Numérique du mercredi 23 mai 2018 consultée,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

#### A l'Unanimité,

- DELIBERE sur le montant de la participation communale aux frais de transport tels que décrits ci-dessous :
  - Participation communale pour l'année 2018/2019 en ce qui concerne les établissements extra-muros :

La participation de la commune à 35% de la charge aux familles y compris les frais de dossier dans la limite de 119€ pour la carte IMAGIN'R,

La participation de la commune à 35% de la charge restant aux familles y compris les frais de dossier dans la limite de 119€ pour la carte OPTILE.

- LIMITE cette aide communale :

Aux élèves internes, demi-pensionnaires et externes domiciliés sur la commune d'Epône, sur le parcours compris entre le domicile et l'établissement scolaire,

Aux élèves du secondaire scolarisés jusqu'au baccalauréat, et âgés de moins de 22 ans au jour de la rentrée scolaire,

Aux élèves inscrits en classe préparatoire à l'apprentissage.

Les élèves inscrits en cycle d'apprentissage ou d'enseignement alterné rémunéré sont exclus de ce dispositif.

- Participation communale pour l'année 2018-2019 en ce qui concerne le collège Benjamin Franklin et les établissements scolaires primaires Epônois ;
- PRECISE que les tarifs suivants sont selon la politique tarifaire adoptée pour l'année scolaire 2018/2019 par le SIRÉ le 26 mars 2018 et qui se présente comme suit :

Tarif 1 : distance de l'arrêt supérieur ou égal à 3 km ou circuit dangereux (Tarif du STIF sub CD déduite = 108,20€)

Tarif 2 : distance de l'arrêt inférieur à 3 km (SIRE = 223€)

Tarif dégressif pour les fratries 1er enfant – plein tarif. 2ème enfant – 60% du tarif applicable à l'élève. 3ème enfant et plus – 40% du tarif applicable (à) ou (aux) élève (s.)

Envoyé en préfecture le 12/06/2018

Reçu en préfecture le 12/06/2018

Affiché le 11/06/2018



ID: 078-217802172-20180604-180601-DE

Considérant le dispositif du SIRÉ, il est mis en place une participation communale limitant le prix unitaire des familles à la somme de 108,20€ par enfant, hors tarif pour les fratries pour l'année 2018/2019.

Ainsi, le SIRÉ facturera à la commune d'Epône :

- Pour le tarif 1 : la différence entre le tarif STIF et la participation familiale soit zéro.
- Pour le tarif 2 : la différence entre le tarif du SIRE et la participation familiale.

Les participations concernant les fratries seront calculées au prorata du coût s'il est supérieur à 108,20€ par enfant.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE,

# Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolie Canton de Limay - Commune d'Epône

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Délibération n° 18 06 02 Date de convocation : Date d'affichage : 29 mai 2018 29 mai 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le **lundi quatre juin à** vingt heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **MULLER Guy**, **Maire**.

#### Etaient présents:

MM. JOVIC, MARTIN, BERGAMINI, FASQUEL, WATELET, DAGORY, CLAUDEL, Adjoints,

MM. RIALLAND Francis, METAYER Claudine, LEFEVRE, DI PERNO, ARFI Christine, ECHARD, LOURDIN, BAUDOUIN, ARFI Thierry, DUMONT, de LAULANIE de SAINTE CROIX, DERAINS, AREF, TRUFFAUT, FRANCESCONI, ARCONDEGUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

### Absents excusés:

Mme CARDET, M. METAYER Alain, Mme RIALLAND Nicole, M. DIROL.

## Absent:

M. DELPORT.

## Procurations:

« EPÔNE-MEZIERES BASKET-BALL »

Mme CARDET à M. FASQUEL, M. METAYER Alain à Mme METAYER Claudine, Mme RIALLAND Nicole à M. RIALLAND Francis, M. DIROL à M. JOVIC.

Madame CLAUDEL et Monsieur RIALLAND Francis ont été élus Secrétaires.

	NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice : 29	Présents : 24	Votants : 27
OBJET: ATTRIBUTION D'UN	SUBVENTION POUR 2018 A	L'ASSOCIATION EPÔNOISE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.2321-1,

Vu la demande de subvention présentée par l'association Épône Mézières Basket Ball, reçue par courriel en date du 22 mars 2018,

Considérant l'importance pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations,



ID: 078-217802172-20180604-180602-DE

La Commission Education, Jeunesse, Sports, Associations et Numérique du mercredi 23 mai 2018 consultée,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré

A l'Unanimité, (dont 1 membre qui ne prend pas part au vote faisant partie d'une association),

- **DECIDE DE VERSER** à l'association Epônoise EPONE MEZIERES BASKET-BALL pour l'exercice 2018, une subvention d'un montant de 1 200 €.
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2018.
- INDIQUE que le tableau des subventions sera publié en annexe du Budget Primitif 2018, conformément aux dispositions de la loi n° 92-125 du 6 février 1992.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE.

Leller.

## Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolie

## Canton de Limay - Commune d'Epône

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°	18	06	03
Date de con	vocation:	Date d'a	ffichage :
29 mai	2018	29 mc	ni 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le **lundi quatre juin à** vingt heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **MULLER Guy**, **Maire**.

## Etaient présents:

MM. JOVIC, MARTIN, BERGAMINI, FASQUEL, WATELET, DAGORY, CLAUDEL, Adjoints,

MM. RIALLAND Francis, METAYER Claudine, LEFEVRE, DI PERNO, ARFI Christine, ECHARD, LOURDIN, BAUDOUIN, ARFI Thierry, DUMONT, de LAULANIE de SAINTE CROIX, DERAINS, AREF, TRUFFAUT, FRANCESCONI, ARCONDEGUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

## Absents excusés :

Mme CARDET, M. METAYER Alain, Mme RIALLAND Nicole, M. DIROL.

#### Absent:

M. DELPORT.

## Procurations:

Mme CARDET à M. FASQUEL, M. METAYER Alain à Mme METAYER Claudine, Mme RIALLAND Nicole à M. RIALLAND Francis, M. DIROL à M. JOVIC.

Madame CLAUDEL et Monsieur RIALLAND Francis ont été élus Secrétaires.

avereies . 00	Drásants : 03	Votanta : 22
n exercice : <b>29</b>	Présents : 23	Votants : 23

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir désigné **Monsieur JOVIC Ivica**, **1er Maire-Adjoint** comme Président de séance,

Considérant que **Monsieur MULLER Guy**, **Maire**, s'est retiré au moment du vote du Compte Administratif,

La commission Finances & Transports du mercredi 30 mai 2018 consultée,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

## A la Majorité, 21 Pour, 2 Abstentions, 4 Ne prennent pas part au vote,

⇒ APPROUVE et ARRETE les résultats de clôture du Compte Administratif de l'exercice 2017 qui se déclinent comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice	567 750.71 €	8 290 470.48 €	8 858 221.19 €
Dépenses de l'exercice	1 922 281.44 €	7 760 935.53 €	9 683 216.97 €
Résultat de l'exercice	-1 354 530.73 €	+529 534.95 €	-824 995.78 €
Résultat antérieur reporté	+838 738.84 €	+2 169 414.81 €	+3 008 153.65 €
Résultat de clôture	-515 791.89 €	+2 698 949.76 €	+2 183 157.87 €

## 1 - La section de fonctionnement

## **DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	POUR MÉMOIRE CA 2016	BUDGET TOTAL 2017	CA 2017
011	Charges à caractère général	1 961 639.46	1 806 700.00	1 806 011.55
012	Charges de personnel	4 358 752.70	4 323 427.00	4 281 194.21
014	Atténuations de produits	142 214.76	121 400.00	106 097.96
65	Autres charges de gestion courante	1 009 364.15	1 174 264.00	1 174 264.00
66	Charges financières	102 246.66	96 000.00	95 616.44
67	Charges exceptionnelles	121 896.83	20 000.00	15 074.33
TOTAL I	DEPENSES REELLES DE FONCT.	7 696 114.56	7 541 791.00	7 478 258.49
023	Virement à la section d'invest.		2 521 484.00	
042	Opérations d'ordre entre sections	1 585 563.40	280 000.00	282 677.04
TOTAL D	EPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 281 677.96	10 343 275.00	7 760 935.53

## **RECETTES**

CHAPITRE	LIBELLE	POUR MÉMOIRE CA 2016	BUDGET TOTAL 2017	CA 2017
013	Atténuations de charges	219 992.44	220 000.00	226 941.74
70	Produits des services	962 387.43	620 999.19	650 389.19
73	Impôts et taxes	6 099 718.67	6 132 561.00	6 242 624.46
74	Dotations, subventions et particip.	883 956.47	840 300.00	751 851.65
75	Autres produits de gestion courante	321 817.17	350 000.00	358 858.30
76	Produits financiers	5.51		5.51
77	Produits exceptionnels	1 427 412.17	10 000.00	25 474.64
TOTAL F	RECETTES REELLES DE FONCT.	9 915 289.86	8 173 860.19	8 256 145.49
042	Opérations d'ordre entre sections			34 324.99
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 535 802.91	2 169 414.81	2 169 414.81
TOTAL R	ECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 451 092.77	10 343 275.00	10 459 885.29

## 2 - La section d'investissement

## **DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	POUR MÉMOIRE CA 2016	BUDGET TOTAL 2017	CA 2017	RESTES A REALISER AU 31/12/2017
20	Immobilisations incorporelles	96 813.55	195 630.00	80 851.49	1 266.24
21	Immobilisations corporelles	3 110 312.62	1 714 371.20	1 192 884.25	108 015.29
23	Immobilisations en cours		1 794 164.80	295 757.32	
TOTA	L DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 207 126.17	3 704 166.00	1 569 493.06	109 281.53
10	Dotations, fonds divers et réserves	109 671.05	111 614.00	111 614.00	
16	Emprunts et dettes assimilées	98 593.05	210 345.00	206 849.39	
4581	Opération pour compte de tiers	154 341.06			
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVEST.	3 569 731,33	4 026 125.00	1 887 956.45	109 281.53
040	Opérations d'ordre entre sections			34 324.99	
041	Opérations patrimoniales	217 847.66			
001	Solde d'exécution d'invest. reporté	1 593 354.68			
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 380 933.67	4 026 125.00	1 922 281.44	109 281.53

## **RECETTES**

CHAPITRE	LIBELLE	POUR MÉMOIRE CA 2016	BUDGET TOTAL 2017	CA 2017	RESTES A REALISER AU 31/12/2017
13	Subventions d'investissement	734 914.35	193 366.00	45 899.50	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 700 000.00	4 000.00		
TOTA	AL RECETTES D'EQUIPEMENT	3 434 914.35	197 366.00	45 899.50	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	827 006.04	178 536.16	239 174.17	I CONTRACTO SONO CONT
16	Dépôts et cautionnements reçus				
024	Produits de cessions		10 000.00		
4582	Opération pour compte de tiers	154 341.06			
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVEST.	4 416 261.45	385 902.16	285 073.67	0.00
021	Virement de la section de fonct.		2 521 484.00		
040	Opérations d'ordre entre sections	1 585 563.40	280 000.00	282 677.04	
041	Opérations patrimoniales	217 847.66			
001	Solde d'exécution d'invest. reporté		838 738.84	838 738.84	
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 219 672.51	4 026 125.00	1 406 489.55	0.00

⇒ RECONNAIT LA SINCERITE des dépenses engagées non mandatées au 31/12/2017, ainsi que des recettes certaines non encaissées se traduisant comme suit:

Restes à réaliser - Recettes

0,00 €

Restes à réaliser – Dépenses

109 281,53 €

Solde des restes à réaliser

- 109 281,53 €

## Certifié exécutoire par le Maire

Compte-tenu de la transmission en

Sous-Préfecture le : 1 2 JUIN 2018

Et de la publication le : 1 2 JUIN 2018

A Epône, le 12 JUIN 2018

LE MAIRE,

Le Maire

feller

POUR EXTRAIT CONFORME

ID: 078-217802172-20180604-180604-DE

## Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolie

## Canton de Limay - Commune d'Epône

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°	18	06	04
Date de conv	vocation :	Date d'a	ffichage :
29 mai 2	2018	29 mc	ni 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi quatre juin à vingt heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MULLER Guy, Maire.

## Etaient présents :

MM. JOVIC, MARTIN, BERGAMINI, FASQUEL, WATELET, DAGORY, CLAUDEL, Adjoints,

MM. RIALLAND Francis, METAYER Claudine, LEFEVRE, DI PERNO, ARFI Christine, ECHARD, LOURDIN, BAUDOUIN, ARFI Thierry, DUMONT, de LAULANIE de SAINTE CROIX, DERAINS, AREF, TRUFFAUT, FRANCESCONI, ARCONDEGUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents excusés:

Mme CARDET, M. METAYER Alain, Mme RIALLAND Nicole, M. DIROL.

## Absent:

M. DELPORT.

#### Procurations:

Mme CARDET à M. FASQUEL, M. METAYER Alain à Mme METAYER Claudine, Mme RIALLAND Nicole à M. RIALLAND Francis, M. DIROL à M. JOVIC.

Madame CLAUDEL et Monsieur RIALLAND Francis ont été élus Secrétaires.

n exercice : <b>29</b>	Présents : 24	Votants : 24
TEXELCICE . 27	110301115 . 24	Voidilis : 24

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La commission Finances & Transports du mercredi 30 mai 2018 consultée,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

## A la Majorité, 2 Abstentions, 4 Ne prennent pas part au vote,

→ APPROUVE et ARRETE les résultats de clôture du Compte de Gestion de l'exercice 2017 qui se déclinent comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice	567 750.71 €	8 290 470.48 €	8 858 221.19 €
Dépenses de l'exercice	1 922 281.44 €	7 760 935.53 €	9 683 216.97 €
Résultat de l'exercice	-1 354 530.73 €	+529 534.95 €	-824 995.78 €
Résultat antérieur reporté	+838 738.84 €	+2 169 414.81 €	+3 008 153.65 €
Résultat de clôture	-515 791.89 €	+2 698 949.76 €	+2 183 157.87 €

Extrait, ci-dessous, du Compte de Gestion 2017

Reçu en préfecture le 12/06/2018

Affiché le 11/06/2018

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078103

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non

personnalisés

RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

DE RESULTATS PAR OF DECEMBER NON BUDG

DE L'EXCERCICE 2017

Exercice 2017

-515 791,89 2 698 949,76 2 183 157,87

-1 354 530,73 529 534,95 -824-995,78

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. EPONE

ETABLISSEMENT : EPONE

1 354 530,73

529 534,95

20000 - EPONE

ESSULTAT A LA CLOTURE DE L'ELERCICE PRECEDENT : 2016

838. 738,84 2 169 414,81 3 008.153,65

- Budgets des services

TOTAL I + II + III

3 008 153,65

-824 995,78

2 183 157,87

ř



ID: 078-217802172-20180604-180604-DE

20000 - EPONE

CODIÇUE DU POSTE COMPTANTE : 078103

risations budgétaires totales ats émis (f) ations de mandats (g)ses mettes (h = f - g)ray DR L'EXERCICE metten (d = b - c) Résultats budgétaires de l'exercice NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. EPONE 4 060 449,99 1 931 611,54 9 330,10 1 922 281,44 581 476,71 13 726,00 567 750,71 10 382 599,99 8 006 411,06 245 475,53 7 760 935,53 10 382 599,99 8 350 858,85 60 388,37 8 290 470,48 ETABLISSMENT : EPONE

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE,

Leller.

824 995,78



ID: 078-217802172-20180604-180605-DE

## Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolie Canton de Limay - Commune d'Epône

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°	18	06 05	
Date de con 29 mai 2		tee Stricte	ffichage : ni 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le l**undi quatre juin à** vingt heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **MULLER Guy, Maire**.

## Etaient présents :

MM. JOVIC, MARTIN, BERGAMINI, FASQUEL, WATELET, DAGORY, CLAUDEL, Adjoints,

MM. RIALLAND Francis, METAYER Claudine, LEFEVRE, DI PERNO, ARFI Christine, ECHARD, LOURDIN, BAUDOUIN, ARFI Thierry, DUMONT, de LAULANIE de SAINTE CROIX, DERAINS, AREF, TRUFFAUT, FRANCESCONI, ARCONDEGUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents excusés:

Mme CARDET, M. METAYER Alain, Mme RIALLAND Nicole, M. DIROL.

#### Absent:

M. DELPORT.

## Procurations:

Mme CARDET à M. FASQUEL, M. METAYER Alain à Mme METAYER Claudine, Mme RIALLAND Nicole à M. RIALLAND Francis, M. DIROL à M. JOVIC.

Madame CLAUDEL et Monsieur RIALLAND Francis ont été élus Secrétaires.

exercice : 29 Présents : 24	Votants : 24
-----------------------------	--------------

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 22 mars 2018 relative à la reprise anticipée des résultats 2017 au Budget Primitif 2018,

La commission Finances & Transports du mercredi 30 mai 2018 consultée,



ID: 078-217802172-20180604-180605-DE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

## A la Majorité, 2 Abstentions, 4 Ne prennent pas part au vote,

⇒ DECIDE d'affecter les résultats de clôture du compte administratif de l'exercice 2017 comme suit :

## 1 - Constat des résultats 2017

Recettes de fonctionnement	8 290 470,48 €
Dépenses de fonctionnement	7 760 935,53 €
Résultat 2017	+ 529 534,95 €
Résultat antérieur reporté	+ 2 169 414,81 €
Résultat de clôture 2017 de fonctionnement	+ 2 698 949,76 €

Recettes d'investissement	567 750,71 €
Dépenses d'investissement	1 922 281,44 €
Résultat 2017	- 1 354 530,73 €
Résultat antérieur reporté	+ 838 738,84 €
Résultat de clôture 2017 d'investissement	- 515 791,89 €

## 2 - Affectation des résultats 2017

Résultat de clôture d'investissement 2017	- 515 791,89 €
Restes à réaliser Recettes	0,00 €
Restes à réaliser Dépenses	109 281,53 €
Solde des RAR 2017	- 109 281,53 €
Besoin de financement	625 073,42 €
Affectation en Réserves	625 073,42 €
Report à nouveau de fonctionnement	2 073 876,34 €

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE,

fuller



ID: 078-217802172-20180604-180606-DE

# Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolle Canton de Limay - Commune d'Epône

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°	18	06	06
Date de convocation :		Date d'affichage :	
29 mai 2	2018	29 mc	ii 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi quatre juin à vingt heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MULLER Guy, Maire.

#### Etaient présents :

MM. JOVIC, MARTIN, BERGAMINI, FASQUEL, WATELET, DAGORY, CLAUDEL, Adjoints,

MM. RIALLAND Francis, METAYER Claudine, LEFEVRE, DI PERNO, ARFI Christine, ECHARD, LOURDIN, BAUDOUIN, ARFI Thierry, DUMONT, de LAULANIE de SAINTE CROIX, DERAINS, AREF, TRUFFAUT, FRANCESCONI, ARCONDEGUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

## Absents excusés :

Mme CARDET, M. METAYER Alain, Mme RIALLAND Nicole, M. DIROL.

#### Absent:

M. DELPORT.

#### <u>Procurations</u>:

Mme CARDET à M. FASQUEL, M. METAYER Alain à Mme METAYER Claudine, Mme RIALLAND Nicole à M. RIALLAND Francis, M. DIROL à M. JOVIC.

Madame CLAUDEL et Monsieur RIALLAND Francis ont été élus Secrétaires.

n exercice : 29	Présents : 24	Votants : 28
TOMOTORO . Z.	110301113121	voidins . 20

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de la CLECT du 3 mai 2017,

Considérant que le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté Urbaine GPS&O relatif aux Attributions de Compensation 2016 précise que les nouvelles charges transférées, principalement



ID: 078-217802172-20180604-180606-DE

en matière de voirie, seront évaluées pour l'exercice 2016 par rapport au coût réel des dépenses réalisées par les communes pour le compte de la Communauté Urbaine, dans le cadre des conventions de gestion 2016,

Considérant que dans la mesure où lors du calcul des AC 2016, les seuls chiffres connus étaient des prévisions budgétaires, il a été acté en CLECT que cette évaluation serait, en 2017, corrigée par rapport à l'exécution réelle sur la base des comptes administratifs,

La commission Finances & Transports du mercredi 30 mai 2018 consultée,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

## A la Majorité, 4 Contre, 2 Abstentions,

 VALIDE la proposition de correction effectuée par la Communauté Urbaine GPS&O comme suit :

gestion) 357 555 €	392 312 €	34 757 €
PREVISION RETENUE LORS DU CALCUL DES AC 2016 (annexe financière à la convention de	REALISATIONS 2016	REGULARISATION EN FAVEUR DE LA CU GPSO

- **PRECISE** que la régularisation est inscrite au Budget Primitif 2018 de la ville en dépenses, au compte 73928 « Autres prélèvements pour reversements de fiscalité ».

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,

eles.



ID: 078-217802172-20180604-180607-DE

## Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolie

## Canton de Limay - Commune d'Epône

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

18	06	07
ocation :		ffichage:
		ocation : Date d'a

L'an **deux mille dix-huit**, le **lundi quatre juin à** vingt heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **MULLER Guy**, **Maire**.

#### Etaient présents :

MM. JOVIC, MARTIN, BERGAMINI, FASQUEL, WATELET, DAGORY, CLAUDEL, Adjoints,

MM. RIALLAND Francis, METAYER Claudine, LEFEVRE, DI PERNO, ARFI Christine, ECHARD, LOURDIN, BAUDOUIN, ARFI Thierry, DUMONT, de LAULANIE de SAINTE CROIX, DERAINS, AREF, TRUFFAUT, FRANCESCONI, ARCONDEGUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

## Absents excusés:

Mme CARDET, M. METAYER Alain, Mme RIALLAND Nicole, M. DIROL.

## Absent:

M. DELPORT.

## Procurations:

Mme CARDET à M. FASQUEL, M. METAYER Alain à Mme METAYER Claudine, Mme RIALLAND Nicole à M. RIALLAND Francis, M. DIROL à M. JOVIC.

Madame CLAUDEL et Monsieur RIALLAND Francis ont été élus Secrétaires.

	NOMBRE DE CONSEILLERS	
n exercice : 29	Présents : 24	Votants : 28

OBJET: ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE N° 1/2018 – VENTILATION ENTRE LES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

VU les statuts de la Communauté Urbaine,



ID: 078-217802172-20180604-180607-DE

VU la délibération du Conseil communautaire CC18\_02\_08\_11 du 8 février 2018 relative à la fixation des attributions de compensation provisoires n°1 de l'exercice 2018,

CONSIDERANT qu'en application de l'article 1609 nonies C du CGI, « Le montant de l'attribution de compensation et les conditions de sa révision peuvent être fixés librement par délibérations concordantes de la commune et du conseil communautaire. Ces délibérations peuvent prévoir d'imputer une partie du montant de l'attribution de compensation en section d'investissement en tenant compte du coût des dépenses d'investissement liées au renouvellement des équipements transférés, calculé par la commission locale d'évaluation des transferts de charges »;

CONSIDERANT que le Conseil communautaire par délibération du 02 février 2017 s'est prononcé favorablement au principe d'imputation d'une partie des AC en section d'investissement;

CONSIDERANT que le Conseil communautaire par délibération du 14 décembre 2017 a accepté la possibilité de répartir les AC provisoires 2017 n°3 entre la section de fonctionnement et la section d'investissement sous réserve de délibérations concordantes des communes intéressées ;

CONSIDERANT que lors de la séance plénière du 18 décembre 2017, la CLECT a accepté à l'unanimité la possibilité d'affecter une partie des AC en investissement,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire par délibération du 8 février 2018 a fixé les AC provisoires 2018 n°1 et s'est à nouveau prononcé favorablement au principe d'imputation d'une partie des AC en section d'investissement;

La commission Finances & Transports du mercredi 30 mai 2018 consultée,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

## A la Majorité, 4 Contre, 2 Abstentions,

- ACCEPTE de ventiler l'attribution de compensation entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, comme suit :

AC Fonctionnement (recette)	AC Investissement (dépense)	TOTAL AC 2018 (recette)
2 393 566 €	244 621 €	2 148 945 €

Envoyé en préfecture le 12/06/2018

Reçu en préfecture le 12/06/2018 Affiché le 11/06/2018



ID: 078-217802172-20180604-180607-DE

- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2018 dans leur section respective.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE,



ID: 078-217802172-20180604-180608-DE

## Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolie Canton de Limay - Commune d'Epône

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°	18	06	08
Date de convocation : 29 mai 2018		Date d'affichage :	
		29 mai 2018	

L'an **deux mille dix-huit**, le **lundi quatre juin à** vingt heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **MULLER Guy**, **Malre**.

## Etaient présents:

MM. JOVIC, MARTIN, BERGAMINI, FASQUEL, WATELET, DAGORY, CLAUDEL, Adjoints,

MM. RIALLAND Francis, METAYER Claudine, LEFEVRE, DI PERNO, ARFI Christine, ECHARD, LOURDIN, BAUDOUIN, ARFI Thierry, DUMONT, de LAULANIE de SAINTE CROIX, DERAINS, AREF, TRUFFAUT, FRANCESCONI, ARCONDEGUY, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents excusés :

Mme CARDET, M. METAYER Alain, Mme RIALLAND Nicole, M. DIROL.

## Absent:

M. DELPORT.

#### Procurations:

Mme CARDET à M. FASQUEL, M. METAYER Alain à Mme METAYER Claudine, Mme RIALLAND Nicole à M. RIALLAND Francis, M. DIROL à M. JOVIC.

Madame CLAUDEL et Monsieur RIALLAND Francis ont été élus Secrétaires.

OBJET: ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DES MARCHES PUBLICS 2019-2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Envoyé en préfecture le 12/06/2018

Reçu en préfecture le 12/06/2018

Affiché le 11/06/2018



ID: 078-217802172-20180604-180608-DE

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures,

Considérant l'intérêt de rejoindre ce Groupement de commandes, pour la période 2019-2022, en termes de simplification administrative et d'économie financière,

La commission Finances & Transports du mercredi 30 mai 2018 consultée, Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

A l'Unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures pour la période 2019-2022 pour les prestations de dématérialisation des procédures de marchés publics.
- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention.
- AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- PRECISE que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures sont inscrites au chapitre 011 du Budget Primitif 2018 de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE,

helfer.